

**SELARL
ANTHONY
JOLIMET**

**HUISSIER DE
JUSTICE**

Compétence territoriale
de la Cour d'Appel de
PARIS

Compétence nationale
pour les Procès-verbaux
de Constat

Boîte Postale N° 55
28 Bis quai Leclerc
89300 JOIGNY CEDEX

Tél : 03.86.91.42.44
Fax : 03.86.62.32.52

contact@huissier-jolimmet-89.com

www.huissier-jolimmet-89.com

www.constat-huissier-89.com



**PROCES-VERBAL
DE CONSTAT
D'HUISSIER
DE JUSTICE**

D2220515

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX

ET LE DOUZE OCTOBRE A 09 HEURES 30

A LA REQUETE DE :

La SA BNP PARIBAS, ayant son siège social 16 Boulevard des Italiens à 75009 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le N°662 042 449, représentée par son Directeur général en exercice, domicilié en cette qualité audit siège

LAQUELLE M'EXPOSE :

Qu'en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'Auxerre en date du 06 Juin 2016, la requérante a fait délivrer un commandement de payer afin de saisie immobilière en date du 21 Juin 2022 à Madame Geneviève, Marguerite, Georgette DURAND, née le 28 Janvier 1957 à COSNE COURS SUR LOIRE (58), demeurant 2, rue du Collège à 89200 AVALLON sur les immeubles dont elle est propriétaire et dont détail ci-dessous :

- Section AM N°50 au 84 Grande rue 89200 AVALLON
- Section AM N°247 au 4, rue du Collège, 82 Grande rue, 1 et 1 Bis rue Masquée 89200 AVALLON
- Section AM N°248 au 2, rue du Collège à 89200 AVALLON

Que dans le prolongement de ce commandement de payer afin de saisie immobilière, elle me requiert de dresser le Procès-verbal descriptif des biens immeubles saisis dans les conditions fixées par les articles R 322-1 et suivants du code des procédures d'exécution.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Maître Anthony JOLIMET, Huissier de Justice associé de la SELARL ANTHONY JOLIMET à la résidence de JOIGNY (89300), y demeurant, 28 bis Quai Leclerc, soussigné,

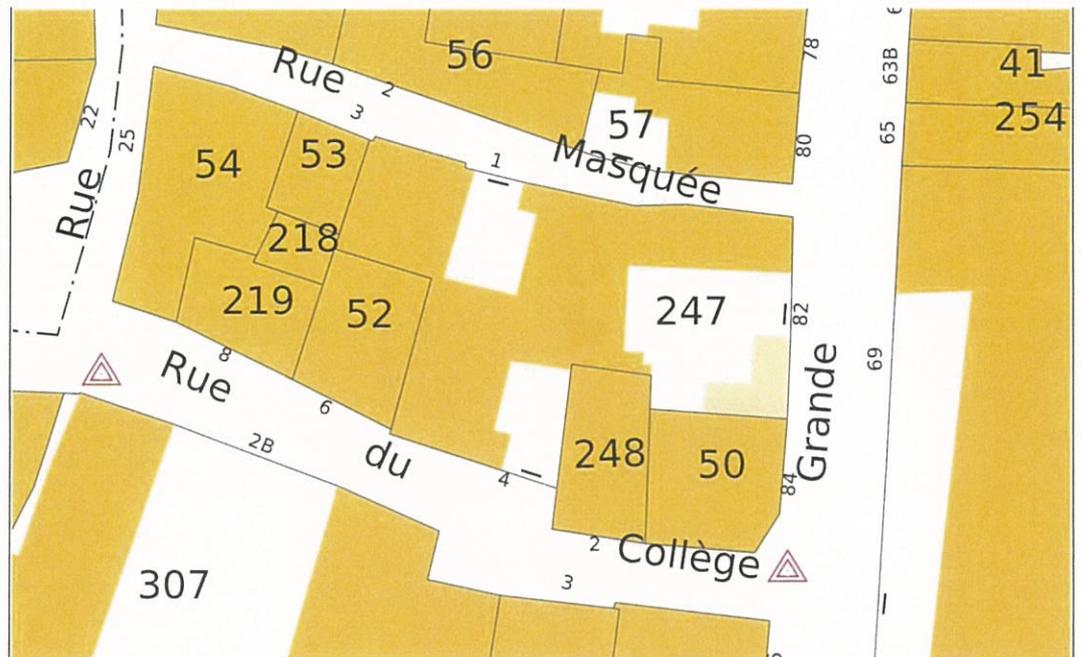
Certifie m'être transporté ces jour et heure 2 et 4 rue du Collège, 82 et 84 Grande rue et 1 et 1 bis rue Masquée à 89200 AVALLON où j'ai effectué les constatations suivantes avec le concours de la force publique, d'un serrurier et de deux témoins majeurs dont liste ci-dessous.

Une partie des lieux étant louée, les locataires n'ayant pas donné suite à notre demande de rendez-vous adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, je suis porteur d'une ordonnance rendue sur requête par le Juge de l'exécution près le Tribunal judiciaire d'Auxerre en date du 29 Septembre 2022 m'autorisant à pénétrer dans les lieux loués.

PERSONNES AYANT PRETE LEUR CONCOURS

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Bernad Furel CORDIER	Jean Marie Rebecca Cécile	Serrurier Témoin Témoin	

PLAN DE SITUATION DES LIEUX



SITUATION DES IMMEUBLES

Les immeubles objet de la procédure de saisie immobilière se situent sur la commune d'Avallon.

Cette commune compte environ 6800 habitants.

Elle dispose d'établissements scolaires jusqu'au lycée.

Elle dispose de commerces de proximité et de grandes surfaces commerciales.

Un échangeur de l'autoroute A6 se trouve à 5 km environ.

La commune dispose d'une gare TER à destination de PARIS notamment.

DESCRIPTIF GENERAL DES IMMEUBLE

Les immeubles se situent dans le centre ancien de la commune d'Avallon, et leur structure est ancienne également sans qu'il me soit possible de la dater.

IMMEUBLE 2 RUE DU COLLEGE SECTION AM N°248





L'accès à cet immeuble nous est donné par Monsieur Bernard DIZIEN, conjoint de Madame DURAND Geneviève. Ils occupent tous deux les lieux.

Cet immeuble constitue une maison de ville comprenant deux caves en sous-sol, deux bureaux et une pièce d'eau, une entrée en rez-de-chaussée, un salon-séjour, une terrasse, une cuisine, un WC en premier étage, trois chambres et deux salles de bains au deuxième étage.

Le chauffage de l'immeuble est assuré par une chaudière à gaz de ville dont fonctionnement sous réserve.

Il est à noter que la pièce à usage de salon-séjour du premier étage est le premier étage de l'immeuble cadastré Section AM N°50.

La superficie globale de cette habitation est de 168.5 m² environ.

Entrée

L'accès à l'intérieur de l'immeuble se fait par une porte en bois vitrée avec double poignée et serrure en état usagé.

Le sol de la pièce est recouvert de dalles de pierres usagées.

Les murs sont peints en état usagés.

Le plafond est un film plastique tendu état usagé également.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur à eau.

L'entrée dessert sur la gauche un couloir et en face une cage d'escalier conduisant à l'étage.

La superficie de la pièce est de 5m² environ.



Couloir

Le sol de la pièce est recouvert d'un parquet flottant en état usagé.

Les murs sont recouverts de papiers peints usagés.

Le plafond est recouvert d'un lambris PVC bon état.

La superficie de la pièce est de 3m² environ.



Buanderie

On accède à cette pièce par une porte en bois peinte avec double poignée en bon état.

Le sol de la pièce est recouvert de carrelage en bon état.

Les murs ainsi que le plafond sont recouverts de lambris en bon état.

Présence dans la pièce d'une chaudière à gaz et d'un lavabo.

La superficie de la pièce est de 4m² environ.



Bureau côté rue du collège

On accède à ce bureau depuis le petit couloir par une porte en bois peinte avec double poignée en bon état.

Le sol de la pièce est recouvert d'une moquette usagée.

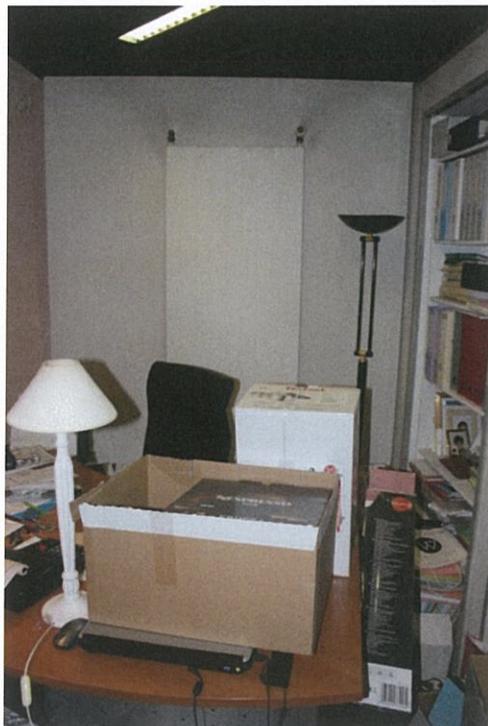
Les murs sont peints état usagé.

Le plafond est recouvert d'un lambris en PVC en bon état.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux fenêtres châssis bois simple vitrage.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur à eau.

La superficie de la pièce est de 10m² environ.



Bureau côté cour intérieure 4 rue du collège

On accède à ce bureau depuis le petit couloir par une porte en bois peinte avec double poignée en bon état.

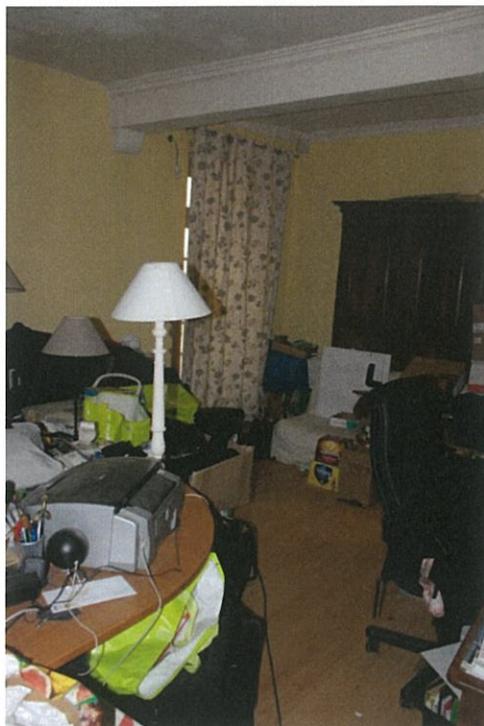
On peut accéder également à ce bureau depuis la cour intérieure du 4 rue du collège par deux portes en bois vitrées avec serrure et double poignée en état usagé.

Le sol de la pièce est recouvert d'un parquet en état usagé.

Les murs ainsi que le plafond sont peints en état usagé.

La superficie de la pièce est de 26m² environ.





L'escalier conduisant au premier étage est en bois en état usagé.



Terrasse – patio

Je constate la présence d'une terrasse patio au premier étage, ceinte par une baie vitrée qui ouvre sur le palier, le salon séjour et la cuisine.





Salon – séjour

Le sol de la pièce est recouvert de moquette en bon état.

Les murs sont peints en bon état.

Le plafond est tendu et à la française pour partie en bon état.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par la baie vitrée coulissante donnant sur la terrasse et par deux fenêtres châssis bois double vitrage.

La superficie de la pièce est de 50m² environ.



Couloir - palier

On accède à ce palier depuis les escaliers provenant du rez-de-chaussée.

Il dessert l'escalier qui conduit au second étage, la cuisine, les WC.

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état.

Les murs sont enduits en bon état.

Le plafond est à la française en bon état.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur à eau.

Il offre un accès sur la terrasse par une porte en bois vitrée usagée.

La superficie de cette pièce est de 5 m² environ.





Cuisine

On accède à cette pièce par une porte en bois peinte et vitrée en partie supérieure avec double poignée en bon état.

Le sol de la pièce est recouvert de carrelage en bon état.

Les murs sont enduits en bon état et recouverts de faïence au niveau de la crédence de la cuisine, en bon état.

Le plafond est à la française, en bon état.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par deux fenêtres châssis bois simple vitrage.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur à eau.

La pièce est équipée d'une cuisine aménagée.

La superficie de la pièce est de 16 m² environ.



WC

On accède à cette pièce par une porte en bois peinte avec double poignée en bon état.

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état.

Les murs sont recouverts de papiers peint en bon état.

Le plafond est à la française, en bon état.

La pièce est équipée d'un WC.

La superficie de la pièce est de 1.5m² environ.



L'escalier conduisant au second étage est également en bois en état usagé.

La cage d'escalier est peinte en blanc en bon état.

Le sol du palier est recouvert d'une moquette état usagé.



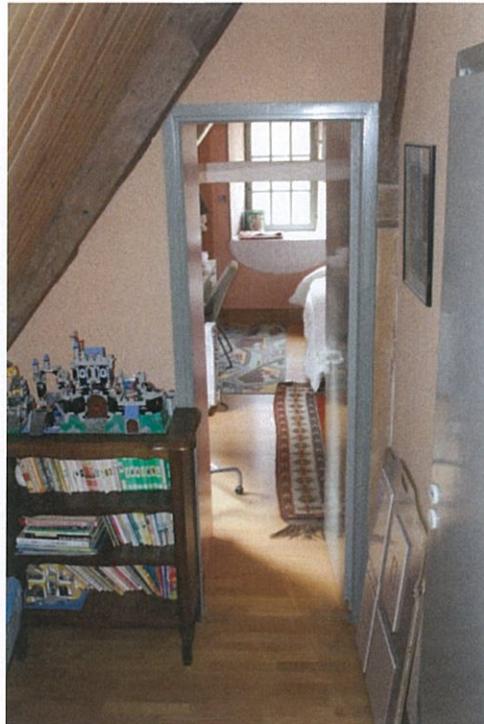
Sur la gauche du palier, une pièce palière dessert deux chambres et une salle de bains.

Le sol de la pièce palière est recouvert de parquet en bon état.

Les murs sont enduits en bon état.

Les sous-pentes sont en lambris en bon état.

La superficie de cette pièce est de 3 m² environ.



Chambre gauche à gauche du palier

On accède à cette pièce par une porte en bois peinte avec double poignée en bon état.

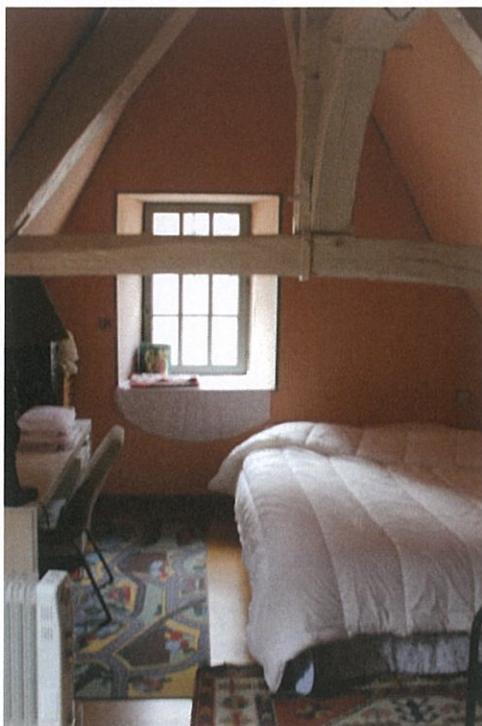
Le sol de la pièce est recouvert d'un parquet en bon état.

Les murs ainsi que les sous pentes sont recouverts de moquette murale en bon état.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois simple vitrage et une fenêtre de toit châssis bois en mauvais état.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur à eau.

La superficie de la pièce est de 9 m² environ.



Salle de bain

Elle se situe entre les deux chambres.

On y accède par une porte en bois peinte avec double poignée en bon état.

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état.

Les sous pentes sont recouvertes de lambris en bon état.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre de toit, châssis bois en mauvais état.

Le chauffage de la pièce est assuré par un radiateur électrique.

La pièce est équipée d'un lavabo et d'une baignoire.

La superficie de la pièce est de 3 m² environ.





Chambre droite à gauche du palier

On accède à cette pièce par une porte en bois peinte avec double poignée en bon état.

Le sol de la pièce est recouvert d'une moquette en bon état.

Les sous pentes sont recouvertes de lambris en bon état.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre de toit châssis bois en état usagé.

La superficie de la pièce est de 7 m² environ.



Chambre à droite du palier

On accède à cette pièce depuis le palier du second étage sans porte.

Le sol de la pièce est recouvert de moquette en mauvais état.

Les murs et le sous pentes sont peintes en mauvais état, notamment dû à un problème d'infiltration.

La pièce est agrémentée de deux fenêtres de toit en mauvais état.

Présence dans cette pièce d'un dressing cloisonné dont les caractéristiques sont les mêmes qui ci-avant.

Présence d'une mezzanine au-dessus du dressing.

Dans le prolongement se trouve une salle de bain.

Le sol de la pièce est recouvert de carrelage en bon état.

Les murs sont recouverts de faïence en bon état.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre châssis bois double vitrage état usagé.

La pièce est équipée d'une double vasque, d'un WC, d'un bac de douche.

La superficie globale de la pièce est de 26 m² environ.



